

Membres présents

Enseignants

B. Morandet, directeur du RPI
C. Clerc, S. Jolivot, A. Linares, S. Petiot, P. Simon, C. Salvi, M.L. Strack, enseignantes adjointes
S. Bey, enseignante remplaçante rattachée à l'école de Baudrières.

Municipalités

Baudrières : C. Dauge, maire de Baudrières
Saint Vincent en Bresse : A. Guigue, déléguée aux affaires scolaires
Saint André en Bresse : M. Buatois et P. Guillot, adjoints
Bresse Louhannaise Intercom' : M. Desserme

Représentants des parents d'élèves

V. Burloux, M.L. Brizet, M.A. Cordier, J. Masson, E. Ravet

Excusés

M. Pichon-Dufourt, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Tournus
E. Lapalus, enseignante assurant la décharge de direction
M. Heurtin, enseignant RASED
A. Lagarde, A.S. Legouhy, V. Melin, A. Soulas, C. Vandebeyvanghe,
représentantes des parents d'élèves
C. Bourgeois, vice-présidente de BLI

I) Bilan des élections

nombre d'électeurs inscrits : 245
nombre de votants : 143
bulletins blancs ou nuls : 11
suffrages exprimés : 132
taux de participation : 58,37%
La liste est élue avec 100% des suffrages exprimés.

Représentantes titulaires

Melin Virginie
Legouhy Anne-Sophie
Vandebeyvanghe Céline
Ravet Emeline
Lagarde Aurélie
Brizet Marie-Laure
Soulas Anne
Burloux Vanessa

Suppléantes

Alves Casal Alexandra
Cordier Marie-Angélique
Masson Justine
Canell Laura
Chetaud Nawel

Règlement intérieur du conseil d'école

Un règlement intérieur du conseil d'école, proposé par le président, est approuvé à l'unanimité.

II) Organisation du RPI

A) Effectifs et répartition pédagogique

Effectifs à la rentrée 2019

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
S. Petiot	S. Jolivot	C. Salvi	A. Linares	M.L. Strack	P. Simon	C. Clerc	B. Morandet E. Lapalus
19	21	28	19	25	21	20	23
école de St Vincent : 68 élèves			école de Baudrières : 108 élèves				
176 élèves pour le RPI soit une moyenne de 22 élèves par classe							

Evolution des effectifs

Ils sont en légère hausse par rapport à la rentrée 2018 : il y a 3 élèves en plus.

Effectifs actuels

Un élève a été inscrit en PS le 4 novembre mais a été radié le mardi 12 novembre.

Les effectifs actuels restent donc les mêmes que le jour de la rentrée.

Deux inscriptions sont possibles en CE1 dans les semaines qui viennent.

Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2020

Merci aux mairies d'avoir répondu rapidement à la demande urgente concernant les prévisions d'effectifs.

Les effectifs seront en hausse à la rentrée 2020.

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
29	19	21	28	19	25	21	20
182 élèves pour le RPI soit une moyenne de 22,75 élèves par classe							

Inscriptions à l'école

L'inscription à l'école est une compétence qui relève de la mairie. Dans notre RPI, elle est déléguée au directeur.

Ce dernier demande aux mairies de prendre en charge la vérification des droits d'inscription, de notifier l'inscription dans l'application Onde (accès mairies) et de fournir à la famille un certificat d'inscription qui sera ensuite présenté au directeur.

Cette question a déjà été abordée au cours du premier conseil d'école de l'année scolaire 2018-2019, mais aucune réponse n'a été apportée jusqu'à présent par les mairies.

Dans le cadre de notre RPI sans SIVOS, les modalités précises d'inscription d'un élève seront vérifiées par le directeur en liaison avec l'Inspectrice de Tournus ; elles seront ensuite transmises aux mairies et à BLI.

B) Personnels non enseignants

Chantal Caillet, ATSEM de la classe PS.

Valérie Ponsard et Gaëlle Chaumont, ATSEM de la classe MS et de la classe GS en alternance une semaine sur deux les matins. Elles sont toutes les deux présentes dans la classe GS de 9h30 à 10h00.

Elodie Pothieux est mise en disponibilité, et n'intervient donc plus pour l'instant à l'école.

Corinne Robert, AVS à l'école de Baudrières.

Ghislaine Baehr, AVS à l'école de St Vincent en Bresse depuis le 12/11/19.

C) Décloisonnements

Ecole de St Vincent

Des décloisonnements sont prévus l'après-midi pour les élèves de GS : deux groupes sont pris en charge par M^{me} Salvi, deux autres par M^{me} Petiot et M^{me} Jolivot, avec un roulement des groupes au cours de la semaine.

Ecole de Baudrières

Le jeudi après-midi, un décloisonnement est organisé entre les CE2 et les CE1 : les CE2 sont pris en charge par Mme Strack dans sa classe pour la musique et l'anglais, les CE1 sont pris en charge par Mme Simon dans sa classe pour les sciences.

Le vendredi après midi, un décloisonnement est organisé entre les CP et les CM1 pour les arts visuels. Les élèves sont répartis par groupes en mélangeant les niveaux.

III) Règlement intérieur des écoles

Un nouveau règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires de Saône et Loire sera mis en œuvre à la suite du prochain CDEN qui se tiendra au mois de novembre. En conséquence, il sera nécessaire de modifier le règlement intérieur des écoles. La présentation et le vote du règlement intérieur actualisé seront inscrits à l'ordre du jour du deuxième conseil d'école. Le règlement intérieur actuel restera en vigueur jusque là.

IV) Sécurité dans les écoles

Exercices de sécurité

- Un exercice d'évacuation incendie le mardi 24 septembre
- Un exercice de prévention face aux menaces d'attentats le mardi 15 octobre

Les familles ont été informées de la mise en place d'un exercice de fuite. Face aux pluies importantes le jour prévu de l'exercice, l'équipe enseignante et le directeur ont décidé d'organiser un exercice de confinement suite à intrusion extérieure, selon les modalités suivantes :

- Au premier signal, les élèves se cachent dans leur classe jusqu'au deuxième signal, qui marque la fin de l'alerte.

- La durée de l'exercice varie de 3 à 10 minutes selon le niveau des élèves.

- L'exercice est présenté sous forme de jeu pour les enfants de maternelle.

- Dans chaque classe, une information préalable est faite par l'enseignant, adaptée à l'âge des élèves.

Les enseignants ont pour préoccupation de ne pas dramatiser ce type d'exercice.

Demands concernant la sécurité à l'école de Saint Vincent en Bresse :

- Fermeture des portails à St Vincent en Bresse :

Classe PS/MS : Le directeur demande aux enseignantes de ne pas laisser la clef sur le portillon d'entrée dans la cour.

Classe GS : Le directeur demande à l'enseignante d'utiliser la clé pour fermer le portail. Un double est demandé à la mairie pour laisser aux classes maternelles.

- Il n'y a pas de système d'alarme dans la structure PS/MS. Il y a une alarme incendie dans la classe GS.

Nous demandons pour chaque classe + la salle de motricité un déclencheur de double alarme : alarme incendie et alarme attentat, avec des sonneries différentes selon le cas.

Demands concernant la sécurité à l'école de Baudrières :

- Fermeture des entrées arrières de l'école : Merci à la mairie d'avoir changé le système de fermeture, avec l'installation d'un verrou à molette plus simple d'utilisation que l'ancien cadenas et facilement utilisable par les élèves en cas de nécessité d'évacuation. Cependant, cette molette peut être manipulée de l'extérieur ; nous maintenons donc notre demande d'installation d'un portail plus haut, avec verrou à molette intérieure et clé extérieure. Nous demandons également l'installation d'un portail véhicule plus haut, avec verrou à molette intérieur.

- Il n'y a pas de système d'alarme dans l'école, sauf dans la classe CP où il y a une alarme incendie.

Nous demandons pour chaque classe un déclencheur de double alarme : alarme incendie et alarme attentat, avec des sonneries différentes selon le cas.

- Question des représentants des parents sur un jeu dangereux à l'école de Baudrières.

Les parents évoquent un jeu qui consiste à retenir sa respiration le plus longtemps possible.

Il aurait été effectué par un petit groupe d'élèves de CE2 lors d'un trajet en bus pour la piscine.

L'enseignante de cette classe répond : elle a été informée de la situation et elle intervenue auprès des élèves concernés.

Le directeur ajoute qu'en cas de récurrence, une information se fait auprès de l'ensemble des parents d'élèves.

- Question des parents sur la surveillance entre les services de cantine à Baudrières.

Les parents d'élèves soulignent le manque d'écoute du personnel de service lorsque les enfants rencontrent des problèmes relationnels. Le directeur confirme que les enfants se plaignent souvent de situations conflictuelles non réglées durant le temps de cantine.

Le maire de Baudrières annonce qu'il parlera de ce sujet avec le personnel de service concerné.

V) Bilan des coopératives scolaires

En 2019, les dotations mairies pour matériel scolaire ne sont plus versées sur les coopératives, ce qui explique la différence importante entre le solde d'août 2018 et le solde d'août 2019. Pour Baudrières, le déficit est creusé par des paiements relevant de l'année scolaire 2017/2018 effectués en début d'exercice 2018/2019.

« Coopérative Scolaire maternelle de St Vincent en Bresse »

Solde au 31/08/18 : 4456,88 €

Recettes : 3648,00 €

Dépenses : 6265,14 €

Déficit : 2617,14 €

Solde au 31/08/19 : 1839,74 €

« Association école primaire de Baudrières »

Solde au 31/08/18 : 7954,18 €

Recettes : 8511,73 €

Dépenses : 14568,01 €

Déficit : 6056,28 €

Solde au 31/08/19 : 1897,90 €

VI) Remerciements et demandes

A) RPI :

Dotation pour les écoles :

Rappel de ce qui a été dit au dernier conseil d'école :

Bresse Louhannaise Intercom et la mairie de Baudrières se sont mises d'accord sur l'organisation suivante : BLI verse ses dotations à la mairie de Baudrières qui règle les factures. Une convention est en attente.

Le budget de fonctionnement prévu par BLI est de 50 euros par élève issu de son territoire (40 euros pour le matériel et 10 euros pour les sorties scolaires). La mairie de Baudrières prévoit pour l'instant 40 euros par élève pour les élèves issus de son territoire.

Situation actuelle :

- La convention concernant les dotations n'a pas été signée.
- La mairie de Baudrières a prévu un budget de 40 euros par élève issu de sa commune.
- BLI a prévu un budget de 50 euros par élève issu de sa commune scolarisé à St Vincent et 40 euros par élève issu de sa commune scolarisé à Baudrières.
- Le directeur répartit les dernières commandes en fonction de ce qui reste des dotations prévues pour chaque collectivité : des achats de matériel pour l'école de Baudrières seront facturés à BLI.

Par rapport à ce dernier point, M. Dauge propose à l'école de Baudrières de solder ses dotations en transmettant les factures à la mairie de Baudrières. Le trop payé sera ensuite demandé à BLI.

Pour le budget 2020, nous attendons des informations claires de la part des 2 collectivités :

- Le montant des dotations par élève
- La répartition des facturations sur les deux budgets.
- Proposition du directeur, s'il n'y a pas de convention entre les deux collectivités : le directeur répartit les factures en fonction des dotations totales attribuées par chaque collectivité. En général, cela reviendra à faire acheter des fournitures ou des livres pour l'école de Baudrières par BLI.

Subvention pour sortie scolaire :

L'école de Baudrières demande à la mairie de Baudrières si elle peut prétendre à une subvention de 10 euros par élèves pour les sorties scolaires organisées sur l'année 2019, comme c'était le cas pour les années précédentes. Suite à la réponse positive de M. Dauge, le directeur annonce qu'il transmettra prochainement une demande de subvention, sur la base de 58 élèves issus de Baudrières scolarisés à Baudrières en début d'année 2019.

B) Ecole de St Vincent

1) Classes PS et MS

La mairie de St Vincent en Bresse est remerciée pour :

- L'évacuation des déchets vers la déchèterie et les petites réparations effectuées par l'employé D. Mauchamp.

BLI est remerciée pour :

- L'achat d'un vidéoprojecteur.
- L'achat d'un écran mobile pour vidéoprojecteur.
- Le changement de l'ordinateur fixe et la mise à jour de l'ordinateur portable.
- L'achat d'un frigo avec congélateur.
- Le changement de la table et de la chaise ATSEM du dortoir des PS.
- L'achat de 2 tabourets à roulettes réglables en hauteur.

Demandes à la mairie de St Vincent en Bresse :

Hygiène et sécurité

- La réparation du meuble support d'évier, abîmé au niveau de la plinthe.
- Le changement du revêtement de sol, avec une priorité pour le hall.
- La réfection de la peinture écaillée dans le dortoir, des plafonds tachés de la salle de motricité.
- La purge des radiateurs : ils font du bruit.

Aménagements, équipements

- La pose de rideaux opaques dans les salles de classe.
- La construction d'un préau.
- L'installation de néons blancs ou de lumières plus fortes dans le dortoir.
- La réparation d'un rideau de la salle de jeu qui est déchiré dans le sens horizontal.
- La plantation d'arbres dans la cour.
- La mise en place d'étagères dans les toilettes adultes et dans la réserve de la salle de jeu.
- Le changement d'ampoules halogènes dans le bureau de direction.

Demandes à Bresse Louhannaise Intercom :

Hygiène et sécurité

- L'achat d'un nettoyeur vapeur pour le nettoyage des lits et le ménage d'été.
- Le changement du sable du bac à sable.
- Le changement de la bâche du bac à sable.

Aménagements, équipements

- L'achat d'un ordinateur portable afin qu'il y en ait un par classe.
- L'achat de nouveaux jeux pour la cour de récréation.
- L'installation d'une petite étagère au-dessus des porte-manteaux des MS, sur le modèle de celle des PS.
- L'achat d'une chaise ATSEM.

2) Classe GS

La mairie de St Vincent en Bresse est remerciée pour :

- L'évacuation des déchets vers la déchèterie et les petites réparations effectuées par l'employé D. Mauchamp.

BLI est remerciée pour :

- L'achat d'un téléphone.
- L'achat d'un appareil photo numérique.

Demandes à la mairie de St Vincent en Bresse :

Hygiène et sécurité

- La réparation de volets roulants qui ne se lèvent plus.
- L'installation d'étagères dans le local ménage.
- L'installation de cale-portes pour les 2 entrées de la classe.
- L'installation de grillage anti-pigeons sous le préau, afin qu'ils ne se posent pas sur les poutres.

Aménagements, équipements

- L'aménagement d'un bac à sable à la place des rosiers.

Demandes à Bresse Louhannaise Intercom :

Aménagements, équipements

- L'achat d'un jeu fixe pour la cour de récréation.
- L'achat d'un frigo.
- L'achat d'un mini-four.
- L'achat d'ordinateurs portables ou de tablettes pour les élèves.

C) École de Baudrières

Remerciements :

- Le plexiglas qui a été complété du côté droit avec du contreplaqué.
- La réparation d'un muret dans la cour.
- La réparation du grillage entre la maison Perusson et le portail de l'ancienne cour.
- La réparation d'éléments de barrière dans la cour.

Demandes :

Hygiène et sécurité

- L'étude d'un changement des robinets dans les anciennes toilettes permettant des économies d'eau.
- Système d'alarme.
- Changement du portail véhicule et du portail qui conduit à l'aire de sport.

Aménagements, équipements

Projet ENIR : École numérique innovante et ruralité :

L'achat de matériel est lancé par la mairie : 17 tablettes, 5 vidéoprojecteurs.

La mairie passera prochainement pour avec les enseignants l'emplacement de chaque vidéoprojecteur.

Un électricien interviendra ensuite pour mettre en place les arrivées électriques pour l'alimentation des vidéoprojecteurs. Il sera également chargé de vérifier le câblage réseau de l'école.

VII) Actions pédagogiques

Ecole de St Vincent

- Semaine du goût pour les élèves de PS et MS, du 7 au 11 octobre, sur le thème "lait et produits laitiers".
Les parents d'élèves ont participé à l'encadrement des activités.
- Semaine sur le thème de Noël pour les élèves de PS et MS, du 9 au 13 décembre.
Les parents d'élèves participeront à l'encadrement des activités.
- Projet lecture en lien avec la bibliothèque de Baudrières pour les classes PS, MS et GS.
Thème : les arts
Présentation d'une première série d'albums en janvier
Présentation d'une deuxième série d'albums en février/mars
- Projet Natation, à la piscine de Louhans pour la classe GS au troisième trimestre sur le même créneau que les CP de Baudrières. Les entrées seront gratuites pour les GS.
Pour la classe GS, les accompagnateurs bénévoles devront recevoir un agrément de l'Education Nationale. Un appel sera prochainement adressé à tous les parents d'élèves du RPI pour trouver des volontaires.
- Les 3 classes sont inscrites au projet Ecoles qui dansent. Ce projet prévoit l'intervention d'un professionnel en classe et une rencontre inter-écoles.

Ecole de Baudrières

- Projet Natation, à la piscine de Louhans :
Toutes les classes seront concernées au cours de l'année scolaire.
septembre/octobre : CE1 et CE2 (2 séances par semaine pendant 6 semaines)
janvier/février : CM1 et CM2 (2 séances par semaine pendant 7 semaines)
mai/juin : CP (emploi du temps pas encore défini)
Comme les années précédentes, le projet est financé par la mairie avec une participation demandée aux familles, dégressive en fonction du nombre d'élèves scolarisés :

La mairie de Baudrières, qui finance le transport et les entrées de la piscine, rappelle qu'elle se chargera elle-même de demander les participations financières aux familles pour l'année 2019/2020.

• Défi sciences :

Dans le cadre de la fête de la science, les classes CM1 et CM2 participent à des défis organisés par le groupe sciences et les animateurs informatiques de l'Inspection Académique. Cette action se déroule sur le mois de novembre, avec une journée entièrement dédiée le vendredi 29. La communication entre les élèves et les maîtres des défis sera effectuée par messagerie internet.

• Projet d'arts visuels :

Ce projet concernera les 5 classes. Trois intervenants plusieurs fois dans l'année au cours de l'année scolaire. Ce projet aboutira à une exposition. Ce projet est financé par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Ce projet est en cours d'élaboration ; plus d'éléments seront communiqués lors du prochain conseil d'école.

• Sortie à l'Espace des Arts le lundi 9 décembre pour les classes CM1 et CM2, pour voir le spectacle WAM (danse).

• Sortie à l'Espace des Arts le lundi 9 mars pour les classes CP, CE1 et CE2, pour voir le spectacle Natchav.

VIII) Evaluations CP et CE1

Du 16 au 27 septembre 2019, des évaluations nationales ont eu lieu dans nos classes de CP et de CE1. Les enseignantes remercient à cette occasion Sandra Bey, enseignante remplaçante, pour son aide, notamment lors de la passation des épreuves orales individuelles.

Par ces évaluations, il s'agit, en début d'année, de mesurer les compétences des élèves dans le domaine de la langue française et dans celui des mathématiques. Le but est d'affiner la connaissance des acquis de chacun de ses élèves pour mieux l'aider dans ses apprentissages.

Domaines ciblés par niveau et par matière		
	CP	CE1
français	- connaissance des lettres - connaissance des sons - compréhension du langage oral	- lecture à voix haute - compréhension de l'écrit - compréhension orale - richesse du vocabulaire - orthographe
mathématiques	- écriture des nombres - compréhension des nombres - résolution de problèmes - géométrie	- compréhension et l'utilisation des nombres - calcul mental - calcul en ligne - résolution de problèmes - géométrie

Les résultats ont été transmis aux parents d'élèves. Ils sont globalement satisfaisants aussi bien en CP qu'en CE1.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45

Le prochain conseil d'école est fixé au mardi 11 février à Saint Vincent en Bresse.

Le directeur du RPI
M. Morandet



La secrétaire de séance
M^{me} Jolivot



règlement intérieur du conseil d'école

Composition du Conseil d'École

Sont membres du conseil d'école :

- le directeur du RPI, président du conseil d'école
- l'ensemble des enseignants du RPI
- les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions
- les représentants des parents d'élèves élus (en nombre égal à celui des classes du RPI)
- le maire de chaque commune du RPI, ou son représentant
- un élu de Bresse Louhannaise Intercomm, ou son représentant
- pour chaque commune du RPI, le conseiller municipal chargé des affaires scolaires
- le délégué départemental de l'Education nationale
- le maître du réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficultés
- l'Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription de Tournus, membre de droit

En fonction de l'ordre du jour du conseil d'école, d'autres personnes peuvent être invitées. Leur rôle est consultatif.

Fréquence des réunions

Le conseil d'école se réunit une fois par trimestre et obligatoirement dans le mois qui suit la proclamation des résultats aux élections des représentants des parents d'élèves.

En dehors de ces trois réunions régulières, des conseils d'école extraordinaires peuvent être organisés en cas de besoins particuliers.

Modalités de vote

En cas de décision soumise au vote :

- le vote est organisé à main levée, sauf si un des membres du conseil d'école s'y oppose.
Dans ce cas, un vote à bulletin secret est organisé.
- chaque membre du conseil d'école est invité à voter, dans la limite de :
 - un vote par classe pour les enseignants
 - un vote par classe pour les représentants des parents
 - deux votes pour la mairie de Baudrières :
 - un pour le maire ou son représentant
 - un pour le chargé aux affaires scolaires
 - un vote pour chaque mairie de BLI : pour le maire ou son représentant
 - un vote pour un élu de BLI ; ce vote ne peut pas être délégué

Ordre du jour du conseil d'école

Le président arrête l'ordre du jour, en tenant compte des propositions qui lui sont adressées par les membres du conseil.

Il adresse les convocations et l'ordre du jour au moins huit jours avant la date de chaque réunion.

Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale est informée de la tenue du conseil, invitée en cas de besoins particuliers.

Compte rendu du conseil d'école

Au début de chaque conseil, un secrétaire de séance est désigné parmi les enseignants présents.

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un compte rendu est rédigé et signé par le président et le secrétaire de séance.

Ce compte-rendu est consigné dans un registre spécial conservé dans chaque école du RPI.

Un exemplaire est transmis à chacun des membres du conseil d'école.

Un exemplaire est affiché dans chaque structure du RPI : classes PS/MS et classe GS à St Vincent en Bresse, école de Baudrières.